

Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1.

Débitrice: **GCV Automobiles Sàrl**, Route de Fribourg,
1784 Courtepin
2.

Déclaration de faillite: 10.09.2009
3.

Suspension de faillite: 27.04.2010
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 17.05.2010
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But: l'exploitation d'un garage, achat, vente et la réparation de tous véhicules.
(réf. secteur II)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut

1700 Fribourg

00486107